



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16
Télécopie : 04 90 05 56 43
mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 20 DECEMBRE 2021

A 19h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BELLANDE M. BORDE, Mme BERNARD, M. CHOMETTE, Mme BRAZARD. M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET, M. CHEMIN

Absents excusés : Mme THIERRY avait donné pouvoir à Mme BONNELLY, M. DEVAUX avait donné pouvoir à M. CHEMIN, Mme GRAS, M. BERGERON

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1/ APPROBATION CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOMUSEE DE L'OCRE A ROUSSILLON

Un appel d'offre par procédure adaptée a été publié sur la plateforme des marchés public le 4 novembre 2021 portant sur le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'écomusée de l'Ocre avec remise des offres le 01 décembre sur la plateforme.

Il y a eu 38 retraits anonymes, 11 retraits électroniques et 3 dépôts électroniques.

La commission s'est réunie le jeudi 02 décembre pour ouvrir les 3 offres.

Mme le Maire, présente l'analyse et le classement réalisés par M. Chiffolleau du Parc Naturel Régional du Luberon.

Note finale pondérée				
critères	Pondération (%)	Adaxa	Solair	Ingémétrie
Mémoire technique	50	1	2	2
Prix (ht)	40	1,82	2	1,49
Planning prévisionnel	10	0,30	0,4	0,40
Note globale (/5)	100	3,12	4,40	3,89
Classement		3	1	2

Les conseillers municipaux approuvent par 1 contre M. Marc JEAN et 13 pour l'attribution au cabinet SOLAIR d'Aix-en-Provence du marché public de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'Ecomusée de l'Ocre à la société SOLAIR.

2/APPROBATION CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA CREATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS DANS HEBERGEMENT

Un appel d'offre par procédure adaptée a été publié sur la plateforme des marchés public le 18 novembre 2021 pour la création d'un accueil de loisirs sans hébergement avec remise des offres pour le 06 décembre 2021.

- Lot 1 : Maçonnerie – Cloisons – Faïence
- Lot 2 : Serrurerie
- Lot 3 : Menuiserie intérieures et extérieures en bois
- Lot 4 : Electricité
- Lot 5 : Chauffage – Ventilation – Plomberie
- Lot 6 : Peinture
- Lot 7 : Espace vert et aménagement paysager
- Lot 8 : Mobilier divers

Il y a eu 33 retraits anonymes, 10 retraits électroniques et 6 dépôts électroniques.

La commission s'est réunie le mercredi 08 décembre pour ouvrir les offres.

Mme le Maire, présente l'analyse des cabinets d'architectes Johnson-Durif-Boudet qui ont analysé les offres.

LOT		NOMS	OFFRE TOTAL HT
1	MACONNERIE	ALBERTINI	53 709.27 €
2	SERRRURIE	D'EN FER	25 350.00€
3	MENUISERIE	FAUCHERON	26 221.49€
4	ELECTRICITE	ALLO ELEC	54 425.00€
5	PLOMBERIE CHAUFFAGE	CRAVAGNOLO G	32 474.78 €
6	PEINTURE	FOURNIER S	11 634.40€
	TOTAL		203 814.94 €

Les conseillers approuvent par 1 abstention M. Marc Jean et 12 pour le choix des entreprises.

3/ APPROBATION CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX AU SENTIER DES OCRES

Un appel d'offre par procédure adaptée a été publié sur la plateforme des marchés publics le 25 novembre 2021 pour la réalisation de travaux dans le sentier des ocres, belvédère de l'entrée et la fin de grand escalier avec 2 lots :

Lot 1 : menuiseries extérieures bois

Lot 2 : serrureries extérieures

Avec remise des offres le 09 décembre. Il y a eu 27 retraits anonymes, 3 retraits électroniques et 3 dépôts électroniques.

La commission s'est réunie le vendredi 10 décembre pour ouvrir les 3 offres.

Lot 1	AMEXBOIS	89 234.50 €
Lot 1	COMPAGNIE DES FORESTIERS	78 081.50 €
Lot 2	STEM	36 715.00 €

Mme le Maire, présente l'analyse du bureau étude ALEP suivant la pondération. Les tableaux d'analyse des offres sont organisés comme suit :

- Critère N° 1 - Le prix - Note sur 40
- Critère N° 2 - Valeur Technique - Note sur 60

Lot 1 :

Critères	Pondérations	AMEXBOIS	LA COMPAGNIE DES FORESTIERS
Prix	40	35	40
Valeur technique	60	56	51
Classement		91	91
Rang		1	1

Les entreprises arrivent exaequo. Amexbois a un mémoire technique un peu plus précis, et l'offre de la compagnie des forestiers est moins chère.

Lot 2 :

Critères	Pondérations	STEM
Prix	40	40
Valeur technique	60	29
Classement		69
Rang		1

Les conseillers municipaux décident de choisir à l'unanimité pour les travaux dans le sentier des ocres les entreprises suivantes:

Lot 1	Menuiseries extérieures bois	La compagnie des forestiers	78 786.50 €
Lot 2	Serrureries extérieures	Stem	36 715.00 €

4/APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LE CENTRE SOCIAL A LA MAIRIE

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention avec le centre social et culturel pour la mise à disposition de 2 animatrices d'activité dans le but d'assurer la surveillance des élèves de l'école de Roussillon durant la pause méridienne par roulement semaines paires et semaines impaires à compter du 03 janvier au 06 juillet 2022. Lionel Tribollet confirme que le système des 3 services est nécessaire mais que le dernier service commence à 12 h50 et que les enfants ont très faim. Il propose de voir avec les enseignants s'il est possible de mettre à disposition des enfants des pommes dans l'attente du repas.

5/APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVITUDES ENTRE LA COMMUNE DE ROUSSILLON ET ENEDIS SUR LES PARCELLES AE 241 ET 244

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention de servitudes sur les parcelles AE 241 ET AE 244 pour 3 mètres de large sur 330 mètres de long quartier du SAGE chemin de la Menuisière avec Enedis.

6/APPROBATION DE LA MOTION DE SOUTIEN DES ANTENNES LOCALES DE RFM ET VIRGIN RADIO SUR LE TERRITOIRE DU VAUCLUSE

L'Association des Maires du Vaucluse nous alerte d'un projet de suppression de radio locales dans le Vaucluse . Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la motion pour le soutien des antennes locales de RFM et VIRGIN RADIO sur le territoire du Vaucluse :

« La direction de Virgin Radio et de RFM (groupe Lagardère) a annoncé le 7 octobre dernier un projet de plan de « sauvegarde » de l'emploi qui aboutirait à la fermeture de 30 radios locales sur les 71 que comportent les deux réseaux. 26 locales de Virgin Radio et 4 de RFM seraient concernées, avec la suppression de 30 postes de journalistes et de 4 animateurs.

Le groupe Lagardère risque de supprimer des postes sur le département de Vaucluse, donc suppression d'emplois et éloignement de l'information sur les ondes radios.

Beaucoup de nos associations, artisans, collectivités utilisent ce mode de diffusion.

Beaucoup de nos jeunes écoutent Virgin Radio et les concours permettent de faire gagner des places de concerts ou sorties culturelles. Les étudiants peuvent récupérer les places gagnées sur Avignon.

En ces temps où nous mettons en avant les circuits courts, il est bon de soutenir nos radios locales, plus elles s'éloigneront et moins notre territoire sera représenté.

Les membres du Bureau de l'Association des Maires de Vaucluse, réunis le 6 décembre 2021 :

- *Expriment tout leur soutien aux salariés des antennes RFM et Virgin Radio ;*
- *Rappellent leur attachement à la diversité et à la proximité de l'information ;*
- *Demandent au Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel d'examiner la validité du plan de Sauvegarde de l'emploi au regard de la nécessaire préservation d'une information locale de qualité. »*

7//ACCORD DE PRINCIPE POUR ECHANGE DE PARCELLES AU HAMEAU DES YVES AVEC LES CONSORTS DOUMAS

Les conseillers municipaux donnent à l'unanimité un accord de principe aux consorts DOUMAS pour un échange de parcelles pour un dossier très ancien. Ils avaient donné un accès pour la station d'épuration du Hameau des Yves. En échange ils souhaitent une petite parcelle dans ce hameau. Une enquête publique sera réalisée.

8//RENOUVELLEMENT CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC LA SOCIETE SAGELEC

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le renouvellement du contrat de prestations de services avec la société SAGELEC pour la maintenance des 3 cabines automatiques pour l'année 2022, le tarif est de 1070 € ht pour une intervention dans l'année.

Mme le Maire informe les conseillers municipaux que la cour d'appel de Nîmes vient de nommer M. William USSEGLIO conciliateur de justice pour une année. Il tiendra une permanence :

le premier mercredi du mois à Roussillon

le deuxième mercredi du mois à Saint Saturnin

le troisième mercredi du mois à Bonnieux

le quatrième mercredi du mois à Apt

La séance est levée à 20 h 15mm.